



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°23.01.13

Rapporteur : Muriel FINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 09 mars 2023

Date d'affichage : 09 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le quinze mars à dix-huit heures trente,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de M. Emeric SALLE, Maire,

Etaient Présents :

Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Muriel FINE, Jean-Paul SALLE,
Gaspard BOREL, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLEES, Paul
FIGVED, Sophie PAUMOND,

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusées :

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Emeric SALLE
Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Gilles PERLI
Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO
Jean-Claude VINATIER ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

Sophie PAUMOND a été élue secrétaire de séance

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 14

Objet : SDIS05 – Convention de partenariat pour le renforcement saisonnier de sapeurs-pompiers sur le centre d'incendie et de secours de Serre-Chevalier pour la saison hivernale 2022/2023

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'accroissement en lits touristiques depuis plusieurs années sur Serre Chevalier a augmenté les risques inhérents. La population touristique avoisine à présent les 40 000 lits sur les communes de La Salle les Alpes et du Monétier-les-Bains et malheureusement, le Centre d'Incendie et de secours (C.I.S) assurant en grande partie la sécurité sur la vallée n'est plus en mesure d'assurer en journée les départs en intervention pour incendie et secours d'urgence. En effet, durant cette période, bon nombre d'agents communaux sont affectés sur des emplois ne permettant pas de se rendre disponible immédiatement (dénéigement ou emploi de direction).

Le SDIS 05 travaille actuellement sur un partenariat expérimental avec les sociétés privées employant des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) sur Serre-Chevalier pour cette saison d'hiver afin de renforcer la présence en caserne.

Afin de compléter ce futur partenariat, et pour la première fois, les communes de La Salle les Alpes et du Monêtier-les-Bains sont sollicitées afin de renforcer la capacité opérationnelle du C.I.S de Serre Chevalier par la mise en place d'un personnel saisonnier durant la haute saison touristique hivernale et dont les frais seraient pris en charge par les deux communes à hauteur de 1 500€ chacune.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1 à 2212-5 ;

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention de partenariat avec le SDIS 05 joint à la présente délibération.

Considérant la nécessité de concourir à la bonne distribution des secours sur le territoire communal ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité** des membres votants :

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat avec le SDIS 05, joint à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à sa signature et à celle de tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance le 15 mars 2023

Le Maire

Emeric SALLE

